



Affaire 09-151025

Mutations Foncières et Immobilières – Lotissement
Eucalyptus : rétrocession à Monsieur PLANTE Cédric

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 09 octobre 2025 et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : **22**

Absents : 05

Procurations : 02

Total des votes : 24

Secrétaire de séance : Victorien JUSTINE



LE MAIRE,

Johnny PAYET

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE-DES-PALMISTES

----- EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU QUINZE OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq le **QUINZE OCTOBRE** à **DIX-HUIT HEURE ET CINQ MINUTES** le Conseil municipal de La Plaine-des- Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS : Johnny PAYET Maire – Sabine IGOUFFE 1^{ère} adjointe – Jean-Yves FAUSTIN 2^{ème} adjoint – Mylène MAHALATCHIMY 3^{ème} adjointe – Joan DORO 4^{ème} adjoint – Gina DALLEAU 5^{ème} adjointe – Jean-Claude DAMOUR 6^{ème} adjoint – Marie-Héliette THIBURCE 7^{ème} adjointe – Sonia ALBUFFY conseillère municipale – Frédéric AZOR conseiller municipal – Micheline CLAIN conseillère municipale – Alain RIVIERE conseiller municipal – Joseph Luçay CHEVALIER conseiller municipal – Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale – Elisabeth BAGNY conseillère municipale – Victorien JUSTINE conseiller municipal – Sophie ARZAL conseillère municipale – Mélissa MOGALIA conseillère municipale – Sylvie LEGER conseillère municipale – Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale – Jean-Yves VACHER conseiller municipal

ABSENT(S) : Érick BOYER conseiller municipal – Sabrina HOARAU conseillère municipale – Emilie NALEM conseillère municipale – Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal – Yannick BOYER conseiller municipal

PROCURATION(S) : Sandra GRONDIN conseillère municipale à Johnny PAYET – Mickaël PAYET conseiller municipal à Alain RIVIERE

Publicité faite le 22 octobre 2025

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20251015-DCM09-151025-DE
Date de télétransmission : 19/10/2025
Date de réception préfecture : 19/10/2025

Affaire 09-151025

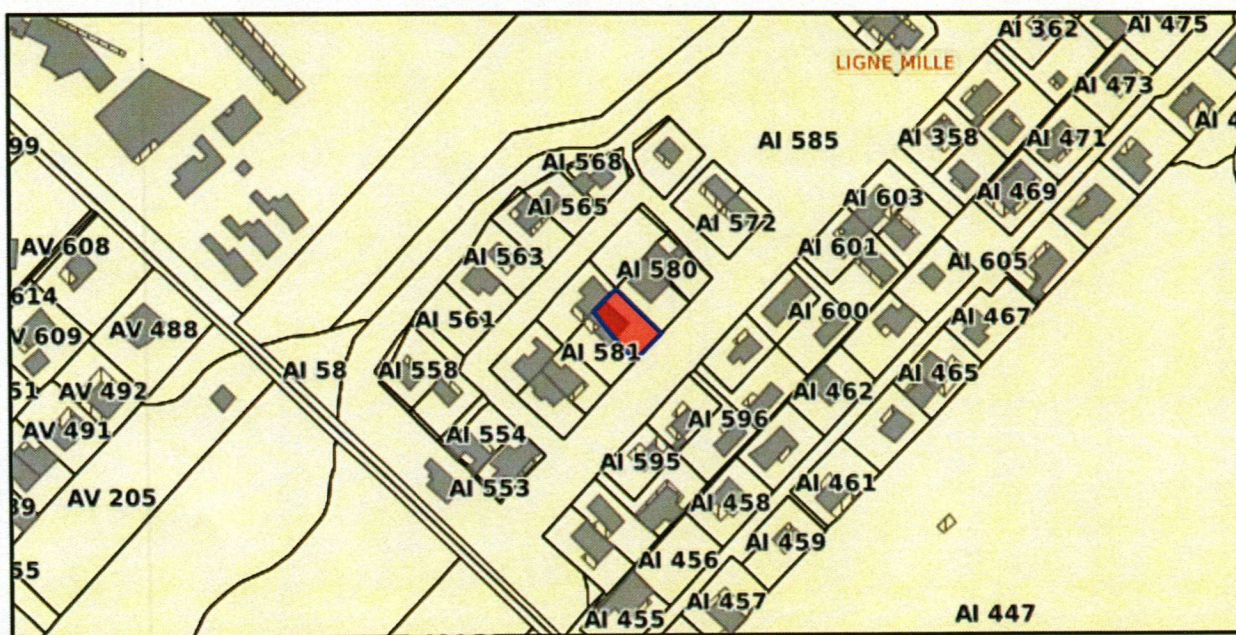
Mutations Foncières et Immobilières – Lotissement Eucalyptus : rétrocession à Monsieur PLANTE Cédric

Le Maire rappelle que par délibération en date du 12 février 2008, le Conseil municipal a validé la vente du logement sis 28 rue des Eucalyptus à Madame et Monsieur PLANTE Cédric.

Pour mémoire, dans le cadre de la rétrocession / amélioration portée par la SICA Habitat Rural, la commune avait reçu une demande émanant de Madame et Monsieur PLANTE Cédric, sur la parcelle cadastrée AI 316, qu'occupait Madame ROLLAND Rosie dans le lotissement Eucalyptus. Le reste à payer était fixé à 5 246,21 € sans les frais notariaux.

La situation administrative de Monsieur PLANTE Cédric ayant changé, il convient de modifier la délibération en date du 12 février 2008.

Ainsi, il est proposé au Conseil municipal d'approuver la vente du logement, cadastré AI 316, sis, 28 rue des Eucalyptus à Monsieur PLANTE Cédric uniquement.



Plan de situation de la parcelle AI 316

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés,

- **INVITE** les membres du Conseil municipal ayant un intérêt direct ou indirect à cette affaire à ne pas prendre part au vote et se signaler au sein du registre des intérêts de la séance,
- **VALIDE** les termes du présent rapport,
- **ABROGE** la délibération en date du 12 février 2008,
- **APPROUVE** la vente du logement à Monsieur PLANTE Cédric,
- **AUTORISE** le Maire ou en son absence, l'adjoint délégué, à effectuer toutes les démarches y afférentes.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents



Pour copie conforme,
Le Maire,

John PAVEZ

Accusé de réception en préfecture
20251015-DCM09-151025-DE
Date de réception en préfecture : 19/10/2025
Date de réception préfecture : 19/10/2025

OBJET : Mutations Foncières et Immobilières – Lotissement Eucalyptus : rétrocession à Madame et Monsieur PLANTE Cédric./.

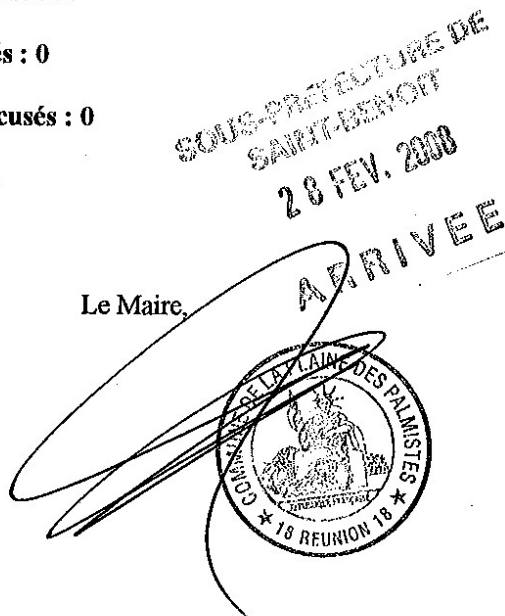
NOTA./. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 1^{er} février 2008 et que le nombre de membres en exercice étant de 21 le nombre de présents est de : 17

Représentés : 0

Absents excusés : 0

Absents : 4

Le Maire,



EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 12 FEVRIER DEUX MILLE HUIT.

L'an deux mille huit à seize heures trente minutes le Conseil Municipal de la Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Marc Luc BOYER.

PRESENTS : Mr BOYER Marc Luc – Maire – Mme VELIA Micheline 2^{ème} Adj - Mme BUTCHLE Agathe – 3^{ème} Adj – Mr LAN-YAN-SHUN Gerville – 4^{ème} Adj – Mr MALLET Jacques – 5^{ème} Adj - Mr ROSAIRE Hervé - 6^{ème} Adj – Mme GRONDIN Gillette – M. ROBERT Jean-Noël – LEGER Victorin - Mme ROBERT Josiane – Mme ERUDEL Agathe - Mme ORBOIN Nicole – Mme VICTOIRE Frédérique – Mr LEFLEM-VIRGINIE Bernard – Mr MUSSARD Denis - Mr PINOT Zulmé – Mr ARHEL Jean-Claude

REPRESENTES : Néant

ABSENTS EXCUSES : Néant

ABSENTS : Mme GARÇONNET Yasmine – Mme AZOR Bernadette – M. MARIANNE Jean-Marc – Mr HOAREAU René (a quitté la séance au début de la 1^{ère} affaire)

SECRETAIRE : Mme VICTOIRE Frédérique

Mutations Foncières et Immobilières – Lotissement Eucalyptus : rétrocession à Madame et Monsieur PLANTE Cédric./.

Dans le cadre de Rétrocession/ Amélioration portée par la SICA Habitat Rural, le Maire informe l'assemblée de la demande émanant de Madame et Monsieur PLANTE Cédric souhaitant acquérir le logement, sur la parcelle cadastrée AI 316, qu'occupait Madame ROLLAND Rosie dans le lotissement Eucalyptus.

Le reste à payer à la Commune est de 5 246,21 € avec des frais notariaux s'élevant à 2 210,00 €.

Sur cette base, il est donc demandé au Conseil Municipal d'approuver cette nouvelle occupation.

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal à l'unanimité,

PREND ACTE de cette demande

APPROUVE la vente du logement à Madame et Monsieur PLANTE Cédric

AUTORISE le Maire à effectuer toutes les démarches y afférentes.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire,

Signature of Marc Luc BOYER, Mayor, with official stamp of the Commune de la Plaine des Palmistes.

Attestation de réception en préfecture
974 210 749065-20251015-DCM09-151025-DE
Date de télétransmission : 19/10/2025
Date de réception en préfecture : 19/10/2025